



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

DOSSIER DE PRESSE

La MSA renforce l'expertise d'AGRI'ÉCOUTE

je vais ~~me~~
m'en tirer ~~une~~
~~balle!~~
~~Adieu~~
Bises

**Il n'est jamais trop tard
pour réécrire l'histoire.**

AGRI'ÉCOUTE
SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL
09 69 39 29 19

Mars 2018

Sommaire

- I. **Eléments de contexte** P. 3 à 5
- **Suicide en agriculture : le plan national de prévention de la MSA**
 - **Présentation d'Agri'Ecoute**
- II. **Agri'Ecoute : une expertise accrue en mars 2018 et une campagne de communication nationale dédiée** P.5
- **Les ambassadeurs d'Agri'Ecoute 2018 : l'entourage proche - familial et professionnel - de l'adhérent, les partenaires de la MSA, les relais d'opinion**
 - **Les atouts d'Agri'Ecoute 2018**
- III. **Modalités de prise en charge d'Agri'Ecoute 2018** P.6
- IV. **Connecter Agri'Ecoute aux cellules de prévention MSA** P.7

I. Eléments de contexte

1. Suicide en agriculture : le plan de prévention national de la MSA

En 2011, la prévention du suicide est déclarée « grande cause nationale ». Le Ministère de l'agriculture confie alors à la CCMSA (Caisse centrale de la mutualité sociale agricole) la mission de mettre en œuvre d'un plan national d'actions contre le suicide en milieu agricole.

Le plan développé par la MSA repose sur trois piliers fondateurs, prévoyant notamment :

- La mise en place de dispositifs d'écoute pour les agriculteurs en détresse : **Agri'Ecoute en 2014**
- La création, dès 2012, des **cellules de prévention du suicide MSA** (CPP) au sein des 35 caisses pour détecter et suivre les adhérents en difficulté
- La contribution à des **études** pour une meilleure appréhension de la réalité du suicide dans le monde agricole (données chiffrées pour alimenter les rapports sur le suicide de Santé Publique France*, publiés en 2013 et 2016).

Etude Santé publique France* :

Mortalité par suicide des agriculteurs exploitants 2007-2011

Constats pour la période 2007-2011:

- Un suicide recensé tous les deux jours (780 suicides en 5 ans, soit une moyenne de 156 passages à l'acte par an).
- Population agricole la plus exposée : les hommes entre 45 et 64 ans
- Principal secteur concerné : prédominance de l'élevage bovins (lait et viande)
- Mode opératoire : le suicide par pendaison concerne deux tiers des cas chez les hommes et plus de la moitié chez les femmes.

[Etude Santé Publique France -Mortalité-par-suicide-des-agriculteurs-exploitants-2007-2011](#)

Initialement lancé pour la période 2011-2015, la MSA a reconduit son plan national de prévention du suicide pour 2016-2020.

2. Présentation d'Agri'Ecoute

Lancé en **octobre 2014 par la MSA**, dans le cadre de la prévention du suicide en agriculture, ce numéro d'appel (**09 69 39 29 19**), accessible 24h/24 et 7j/7, permet à tout adhérent MSA de pouvoir dialoguer anonymement, à tout moment, week-end et nuit compris, avec des écoutants.

Depuis son lancement, Agri'Ecoute enregistre une augmentation significative et régulière des appels reçus. A ce jour, il recense le traitement de plus de 4000 appels.

Exemples concrets de la montée en puissance du service Agri'Ecoute:

- 2015 : 794 appels traités
- 2016 : 1454 appels traités
- 2017 : 1436 appels traités (*chiffres 1^{er} trimestre 2017 indisponibles - problème occasionné par un changement de routeur*)

Principaux facteurs de stress répertoriés chez les exploitants et salariés agricoles appelants :

- Soucis financiers et problèmes de trésorerie
- Pression des réglementations agricoles
- Impact des crises agricoles (économique, sanitaire, climatique ...)
- Surcharge de travail et difficultés pour concilier vie professionnelle et vie privée
- Isolement géographique/ Manque de commerces et de services à proximité
- Absence de vie sociale
- Epuisement physique et émotionnel
- Conflits entre associés ou membres de la famille
- Transmission familiale de l'exploitation
- Incertitude face à l'avenir ...

Dans un contexte de crise agricole multifactorielle et malheureusement pérenne (lait, élevage, grippe aviaire, aléas climatiques - gel, grêle, inondations -...), cette augmentation des appels reçus par Agri'Ecoute traduit une détresse ou souffrance psychologique très présente au sein du monde agricole français.

Ce mal-être, aux accents de solitude, déprime, burn-out ou idées suicidaires, est devenu une réalité sociale préoccupante.

Mal-être en agriculture : une large palette de signes révélateurs

Face à un quotidien devenu compliqué ou douloureux (séparation, deuil, difficultés professionnelles, économiques...), certains **indicateurs avant-coureurs caractéristiques** peuvent notamment alerter l'entourage proche familial et professionnel sur la détresse d'un adhérent MSA ou celle d'un membre de sa famille.

Illustrations concrètes :

- idées noires inhabituelles, repli sur soi, désir exprimé directement ou indirectement d'en finir,
- changement d'humeur et de comportement, tristesse, coupure de l'entourage, aspect négligé,
- consommation excessive d'alcool, de drogues, de médicaments,
- perte de goût pour les centres d'intérêt habituels (scolaire, professionnel, familial, loisirs),
- fatigue importante, insomnie, perte d'appétit...

Des petites phrases loin d'être anodines :

- « *Bientôt, je n'embêterai plus personne* »
- « *Ce serait beaucoup mieux pour tout le monde si je n'étais plus là.* »
- « *Je n'ai pas ma place ici. Je ne sers à rien.* »
- « *Je n'en peux plus.* » ...

II. Agri'Ecoute : une expertise accrue en mars 2018 et une campagne de communication nationale dédiée

Aussi, dans le but de toujours mieux protéger et accompagner ses adhérents en difficulté, la MSA a souhaité intensifier l'expertise d'Agri'Ecoute. Ce renforcement d'Agri'Ecoute s'accompagne d'une campagne de communication nationale, programmée du 19 mars au 30 avril prochains. Objectifs : informer l'entourage proche - personnel et professionnel - des adhérents potentiellement concernés, ses partenaires traditionnels et les relais d'opinion, de l'utilité et des nouveaux points forts d'Agri'Ecoute.

1. Les ambassadeurs d'Agri'Ecoute : l'entourage familial et professionnel de l'adhérent et les partenaires de la MSA

Très souvent par fierté ou pudeur, la population agricole n'ose pas se plaindre ou parler de ses difficultés. Or, le travail de repérage en amont d'un adhérent MSA en difficulté s'avère crucial pour désamorcer et gérer une situation de crise.

Aussi, sans surprise, le renforcement d'Agri'Ecoute s'accompagne d'une volonté de la MSA de résolument promouvoir l'utilité de ce numéro d'appel.

Buts recherchés : sensibiliser à la question du mal-être agricole et informer le plus grand nombre de l'existence de ce numéro d'appel pour susciter une démarche préventive et solidaire.

Cibles privilégiées :

- **L'entourage familial, amical ou professionnel** (famille, voisins, collègues, fournisseurs, vétérinaires, médecins...) **en contact direct et régulier avec l'exploitant ou le salarié agricole en difficulté,**
- **Les partenaires de la MSA** (représentants des Chambres d'agriculture, syndicats, coopératives...)
- **Les relais d'opinion.**

Chacun, à son niveau, doit pouvoir se sentir impliqué, et convaincre ou inciter un exploitant ou salarié agricole en proie à des difficultés à contacter Agri'Ecoute.

2. Les atouts d'Agri'Ecoute 2018 :

Aujourd'hui, ce service d'écoute téléphonique de la MSA destiné à la population agricole en difficulté se voit doté de moyens d'action amplifiés.

Le docteur Véronique Maeght-Lenormand, médecin du travail - conseiller technique national de la CCMSA, et pilote du plan national de prévention du suicide, explique les nouveaux atouts d'Agri'Ecoute : [Agri'Ecoute 2018 : Interview du Dr Véronique Maeght-Lenormand-](#)

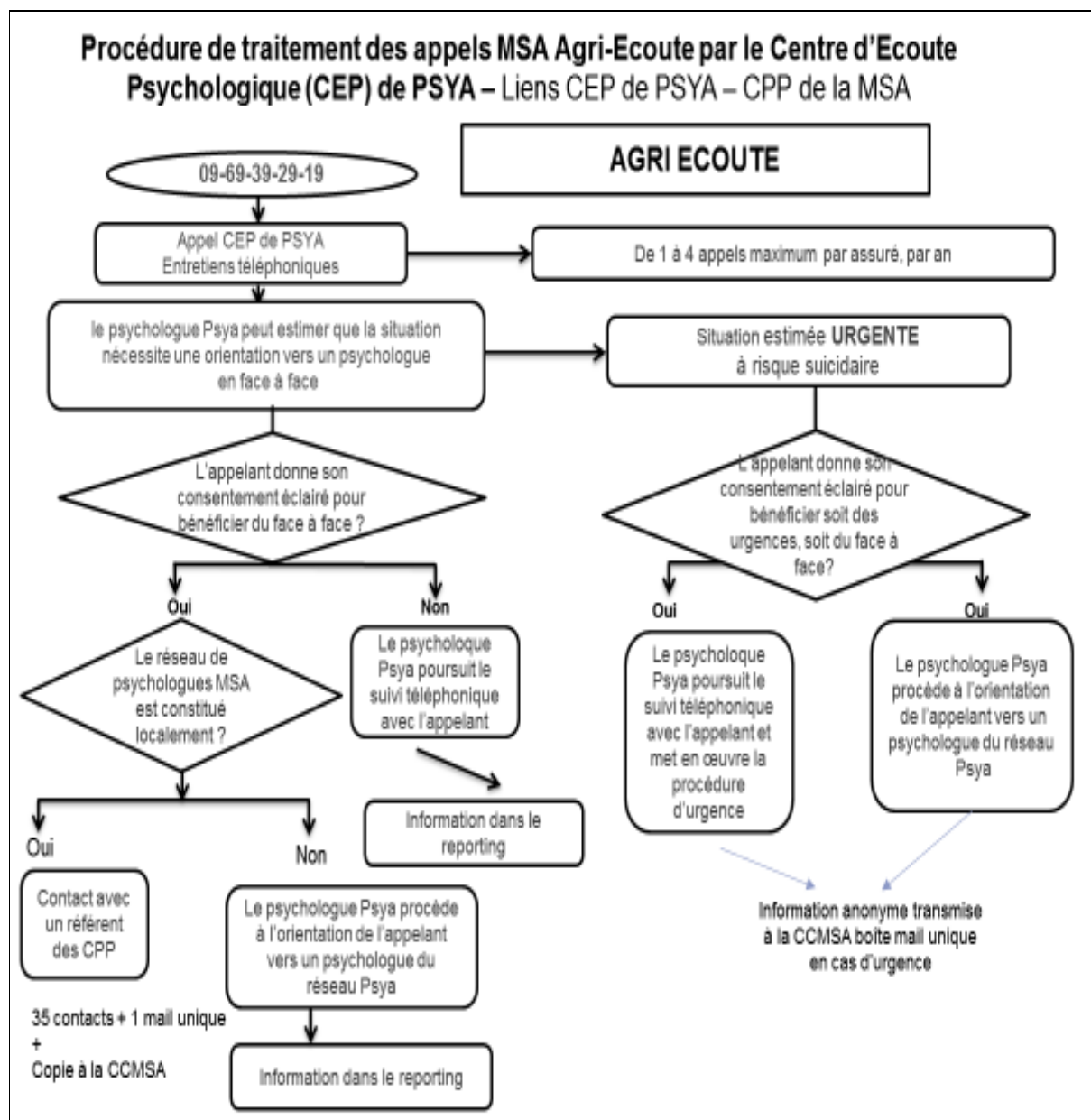
A l'affiche du dispositif Agri'Ecoute optimisé :

- **Un nouveau profil d'écouter téléphoniques : avec une équipe de psychologues cliniciens diplômés, spécifiquement formés à la gestion du mal-être et des situations de crise suicidaire,**
- **Un mode actif d'écoute et de prise en charge privilégié. Objectifs : aider la personne en difficulté et l'amener à prendre du recul par rapport à une situation personnelle douloureuse, compliquée ou de crise,**

- **Un accompagnement à distance, effectué par le même psychologue clinicien**, si plusieurs temps d'échanges sont nécessaires ou souhaités par l'adhérent,
- **Un suivi personnalisé** pour favoriser la meilleure orientation de l'adhérent et la mise en place de solutions concrètes adaptées à sa situation,
- **La possibilité pour l'adhérent concerné de garder l'anonymat** dans le cadre de son accompagnement à distance (*le recours à un simple pseudonyme suffit pour être pris en charge par Agri'Ecoute*),
- **Mais aussi**, avec l'accord de l'adhérent, **la possibilité de lever son anonymat. Et ce pour faire le lien avec la cellule MSA de prévention du suicide** qui pourra prendre le relais pour l'accompagner aussi longtemps que nécessaire.

III. Modalités de prise en charge d'Agri'Ecoute 2018

Le schéma, présenté ci-dessous, explique le processus de prise en charge et de traitement d'un appel d'un adhérent MSA en difficulté ou en détresse.



En fonction de la nature de la situation présentée, le psychologue clinicien d'Agri'Ecoute peut enclencher une démarche d'accompagnement de l'agriculteur en difficulté en transmettant ses coordonnées à une cellule de prévention du suicide MSA (CPP) et en prenant contact avec l'un des référents.

En cas d'extrême urgence représenté par un risque suicidaire imminent, le psychologue clinicien d'Agri'Ecoute alerte le SAMU ou les pompiers.

IV. Connecter Agri'Ecoute avec les cellules de prévention MSA

Avec Agri'Ecoute 2018, priorité est donnée au suivi et à l'accompagnement de l'adhérent en détresse.

Nouveau, les psychologues cliniciens d'Agri'Ecoute peuvent, en fonction des cas présentés, directement contacter les référents des 35 cellules de prévention MSA (CPP) pour initier un accompagnement et suivi dans la durée.

Rôle des cellules de prévention MSA (CPP) :

Pour détecter et accompagner au mieux les adhérents confrontés à des situations de détresse, **les 35 caisses de MSA sont dotées de cellules de prévention**. Chaque cellule de prévention est composée de professionnels MSA : travailleurs sociaux, médecins du travail, professionnels de la santé sécurité au travail, des services de santé ou techniques (cotisations, prestations...

Ses missions : détecter en amont les situations critiques, réaliser une première évaluation de leur dangerosité au regard du risque suicidaire et proposer un accompagnement et suivi aux personnes concernées.

Dans chaque MSA, la cellule de prévention analyse la situation et met en place un plan d'action. Un des membres de la cellule peut, si nécessaire, rencontrer la personne concernée, en toute confidentialité.

A noter :

- en 2016, on note une **augmentation de + de 40% des situations de détresse orientées par les cellules de prévention MSA par rapport à 2015.**
- Les **personnes fragilisées** sont de fait, majoritairement **repérées par les équipes de la MSA.**
- **L'organisation de la MSA en guichet unique** facilite le travail de la cellule de prévention MSA. Il lui permet d'avoir une vision exhaustive de la situation (famille, cotisations, endettement ...) d'un adhérent en détresse qui lui a été signalé.

Enfin, sur le terrain, les membres des cellules de prévention MSA travaillent également en étroite concertation avec de nombreux partenaires impliqués.

Contacts Presse CCMSA :

Caroline TONINI

01 41 63 70 97 - 06 34 46 06 35

tonini.caroline@ccmsa.msa.fr

Géraldine VIEUILLE

01 41 63 72 41 - 06 69 16 36 34

vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr

[@msa_actu](#)

www.msa.fr